

Comme vous le savez, actuellement un millier environ de "migrants" vivent tant bien que mal sur le territoire de Grande-Synthe : ils souhaitent ardemment pouvoir s'établir en Grande-Bretagne. Bloqués chez nous par le dispositif policier mis en place tant par la France que par la Grande-Bretagne " pour réguler l'immigration", ils sont hébergés depuis cet hiver dans un gymnase de la ville ou ils survivent dans quelque 500 tentes plantées alentour. D'autres ont choisi de séjourner de façon plus précaire encore dans le bois du Puythouck.

Opposés dès l'origine à ce type d'hébergement ou d'installation, les services de l'Etat viennent de décider de transférer l'ensemble des exilés pour, disent-ils, "une mise à l'abri" dans des centres d'accueil CAO ou CAES des Hauts-de-France. Pour ce faire, encore faut-il toutefois qu'il y ait en amont une décision judiciaire, en l'occurrence une ordonnance de référé autorisant l'évacuation des lieux. Ce qui devrait se matérialiser le mardi 3 septembre prochain à 14 h lors d'une audience -publique- tenue au siège du Tribunal Administratif à Lille. Les associations qui oeuvrent aux côtés des exilés seront présentes ou représentées à cette audience. Les médias qui ont rendu compte fidèlement des événements qu'ils ont vécus et vivent à Grande-Synthe y ont, à notre avis, leur place aussi.

Notre préoccupation en effet est que si le tribunal donne son aval à l'évacuation, celle-ci soit forcée, génératrice d'abus sous la contrainte policière. Jusqu'à présent en effet, toutes les expulsions systématiques comme ce fut le cas récemment en 2017 et 2018 se sont soldées par des échecs, la majorité des évacués revenant rapidement vers le littoral et les zones de transit les plus proches de l'Outre-Manche. De même elles s'interrogent sur la capacité réelle des CAO de la région que l'on sait saturés d'absorber du jour au lendemain un tel flux de réfugiés. Et donc elles se demandent si l'opération ne débouchera pas sur une mise à l'écart des personnes fort loin des lieux où elles entendent vivre. Sans solution alternative fiable, l'évacuation de familles, d'enfants, d'adultes non informés de fait sur un devenir qui ne devrait être que plus précaire encore, a toujours été un pis-aller coûteux et inefficace, indigne des valeurs affichées par notre pays.

Les associations de défense des exilés ne souhaitent pas pour autant voir cette situation se pérenniser : une anticipation , une préparation collégiale (mairie, autorités d'Etat et associations) d'une véritable offre de mise à l'abri, avec hébergement inconditionnel et non prise en compte des empreintes Dublin devrait être possible et efficace.

Pour l'inter-association de Grande-Synthe, Claire Millot